

jour de l'Ascension, dans l'église cathédrale de Nicosie : et les chevaliers firent vœu, sous la règle de saint Basile, d'employer l'épée qu'ils reçurent, pour la défense de la foi, le soutien de l'église, l'appui de la justice, et la tranquillité publique.

Cet Ordre a subsisté avec éclat tant que la maison de Lusignan a possédé la couronne de Chypre : il fut aboli après que Catherine Cornaro, veuve de Jacques de Lusignan, eut cédé le royaume aux Vénitiens, qui en ont été les maîtres jusqu'en 1571, que les Turcs s'en sont emparés.

1195.

ORDRE du Saint-Esprit de Montpellier.
(FRANCE.)

Fondé par Guy, fils de Guillaume, seigneur de Montpellier.

Cet ordre a été d'abord mixte, composé de religieux faisant des vœux solennels, et de laïques faisant des vœux simples. On regarda dans la

suite cet Ordre comme militaire. Les supérieurs prirent le nom de *maître*, qui fut changé en celui de *précepteur* ou *commandeur*; et le terme de *responsion*, qui est propre aux ordres de chevalerie, fut appliqué aux charges que les commanderies devoient au grand-maître. Il n'y a cependant aucune preuve que ces hospitaliers aient porté les armes. Quoi qu'il en soit, Pie II, en 1459, supprima entièrement la milice de cet Ordre.

Sa décoration étoit une croix de toile blanche à douze pointes, cousue sur le côté gauche du manteau ou de l'habit. Voyez pag. 50, pl. III, n° 4.

AUTRES ORDRES *formés dans le courant du XII^e siècle, sans qu'on puisse assigner l'année précise de leur formation.*

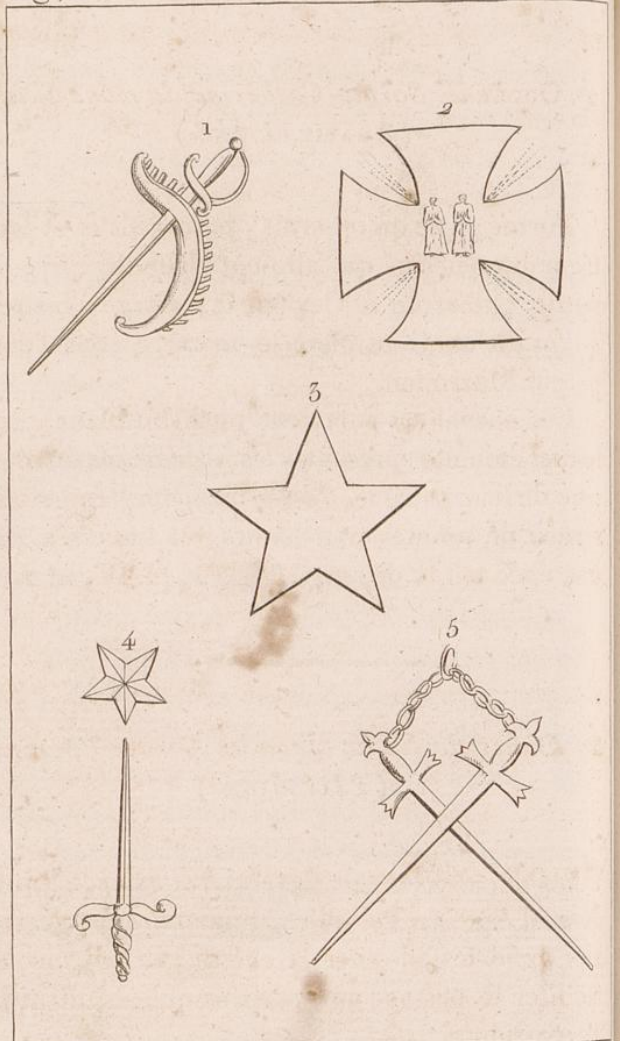
Ce sont les Ordres de SAINT-BLAISE, de SAINTE-CATHERINE du mont Sinäi, de SAINT-JEAN et SAINT-THOMAS, de MONTJOIE, de SAINT-SAMSON, et de DOBRIN.

1^o. ORDRE *de Saint-Blaise.* (ARMÉNIE.)

Ainsi appelé de saint Blaise, martyr, évêque de Sébaste et patron de l'Arménie.

Cet Ordre, établi par les rois d'Arménie, étoit composé de chevaliers ecclésiastiques et laïques. L'emploi de ces derniers étoit de s'opposer, par la force des armes, aux hérétiques qui infectoient le royaume de leurs dogmes : les ecclésiastiques faisoient des missions.

Les chevaliers portoient sur une robe blanche une croix rouge bordée d'or, chargée, au centre, de l'image de saint Blaise. Pag. 50, pl. III, n^o 5.



L. Guyot D.S.

2°. ORDRE de *Sainte-Catherine du mont Sinai*:

(ARABIE PÉTRÉE.)

Formé, à ce qu'on croit, pour assister et protéger les pèlerins qui alloient visiter le corps de sainte Catherine d'Alexandrie, vierge illustre, qu'on dit avoir souffert le martyre sous l'empereur Maximien.

Les chevaliers portoient un habit blanc, sur lequel étoient représentés les instrumens du martyre de leur patronne, c'est-à-dire, une demi-roue, armée de pointes tranchantes, et traversée par une épée teinte de sang. Pag. 73, pl. IV, n° 1.

5°. ORDRE de *Saint-Jean et Saint-Thomas*:

(PALESTINE.)

Etabli, sous la règle de saint Augustin, à Saint-Jean-d'Acre en Palestine, pour faire la guerre aux infidèles, donner la chasse aux voleurs, et faciliter le passage aux pèlerins qui visitoient la Terre sainte.

Ces chevaliers se distinguèrent d'abord, comme les autres, par des exploits.

Alphonse le Sage, roi de Castille, en appela une partie pour les opposer aux Maures.

Mais l'Ordre ne se soutint pas, et finit par être réuni, avec tous ses biens, à celui de Saint-Jean de Jérusalem.

Sa marque étoit une croix rouge, au milieu de laquelle étoit un ovale chargé de l'image de saint Jean et de saint Thomas. Pag. 73, pl. IV, n° 2.

4°. ORDRE de *Montjoie*. (PALESTINE.)

Établi au temps des premières croisades pour escorter et diriger les pèlerins qui visitoient les saints lieux; d'où, sans doute, il aura pris le nom de *Montjoie*. Voyez la note à la fin de cet article.

Sa marque distinctive étoit l'habit blanc, chargé d'une étoile, ou croix rouge. Pag. 73, pl. IV, n° 3.

Il suivoit la règle de saint Basile.

Mêmes vœux que l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et probablement même organisation.

Les infidèles s'étant enfin rendus maîtres de la

Terre sainte, malgré les efforts de tant d'ordres militaires et de tant de croisés, les chevaliers de *Montjoie* eurent le même sort que les autres. Ils passèrent en Europe, et se retirèrent en Espagne. Ils y furent accueillis par Alphonse IX, roi de Castille, qui les établit, partie à Montfrac, au royaume de Valence, partie à Truxillo, dans la Castille, d'où ils prirent, ceux-là le nom de *Montfrac*, et ceux-ci le nom de *Truxillo*. Bientôt ils furent réunis; les premiers à l'ordre de Calatrava, et les seconds à l'ordre d'Alcantara.

NOTE.

On appeloit autrefois *montjoie*, des monceaux de pierres entassées pour marquer les chemins, et particulièrement ceux qui menaient aux saints lieux. Les pèlerins plantoient des croix sur ces monceaux aussitôt qu'ils découvroient le lieu de dévotion où ils alloient. Les croix que l'on voyoit jadis sur le chemin de Paris à Saint-Denis étoient des *montjoies*.

Or, comme ces *montjoies* étoient destinés à marquer les chemins, de même quand nos rois eurent pris saint Denis pour protecteur du royaume, et sa bannière, ou l'oriflamme, pour bannière de dévotion dans les armées, cette bannière devint le *montjoie* qui régloit la marche des troupes; et crier *montjoie saint-Denis*, c'étoit crier, *suivez*, ou *marchez*, ou *ralliez-vous à la bannière de saint Denis*; et ainsi des autres bannières.

Quoique dans la suite on ne portât plus dans les armées la bannière de saint Denis, le cri de guerre, auquel on étoit accoutumé, comme à un cri de joie et de victoire, ne laissa pas que de subsister jusqu'au temps où l'introduction de l'artillerie exigea des signaux d'une autre espèce dans les combats.

D'après cela, on peut conjecturer que les chevaliers de *Montjoie* avoient pris ce nom du cri *montjoie* que pousoient, en les apercevant, les pèlerins au devant desquels ils alloient pour les escorter et les diriger. Ils étoient les *montjoies* des pèlerins.

5°. ORDRE de *Saint-Samson de Constantinople et de Corinthe.*

On ne sait rien autre chose de cet Ordre, sinon qu'il fut réuni, en 1308, à celui de Saint-Jean de Jérusalem, qui pour lors cherchoit à s'établir dans l'île de Rhodes.

6°. ORDRE de *Dobrin* ou *Dobrzin.* (POLOGNE.)

Etabli par Conrad, duc de Mazovie et de Cujavie, provinces de Pologne, pour défendre ses

Etats contre les incursions des Prussiens, alors barbares et idolâtres.

Un gentilhomme nommé *Bruno* en fut le premier grand-maître.

Chrétien, missionnaire, puis premier évêque de Prusse, reçut les vœux des chevaliers qui étoient tous nobles, et leur donna l'habit blanc avec une croix rouge en forme d'épée, la pointe en haut, et soutenant une étoile. Le duc Conrad leur fit bâtir le fort de Dobrin sur la Vistule, dont ils prirent le nom : il leur donna avec ce fort la terre de Cédeliz en Cujavie, et leur céda la moitié des conquêtes qu'ils pourroient faire sur les Prussiens.

Mais la bonne volonté ne fait pas la force.

Les chevaliers, toujours en trop petit nombre, ou trop peu aguérés, n'osèrent rien contre les Prussiens. Ainsi, leur institution demeura sans effet, et les ravages continuèrent.

Conrad désespéré appela, comme nous l'avons vu, l'ordre teutonique à son aide : cet ordre puissant accourut, et celui de Dobrin lui fut réuni.

Voyez la marque de l'Ordre, pag. 73, pl. IV, n° 4.